

2.7. La question du genre au sein du prendre soin

Catherine Espinasse

DANS **PRENDRE SOIN SAVOIRS, PRATIQUES, NOUVELLES PERSPECTIVES 2013**, PAGES 141 À 147
ÉDITIONS **HERMANN**

ISBN 9782705687120

DOI 10.3917/herm.chagn.2013.01.0141

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://stm.cairn.info/prendre-soin--9782705687120-page-141?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Flashez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour Hermann.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur cairn.info/copyright.

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

La question du genre au sein du prendre soin

CATHERINE ESPINASSE

Introduction

La question du genre est au sein du prendre soin, et ce, tout au long de la vie, dès lors que l'on considère le prendre soin dans son acceptation la plus large. La polysémie de «prendre soin» ou encore «*take care*» est évidente et, de surcroît, comprend un paradoxe au regard du verbe prendre, qui associé à soin, devient synonyme de donner, d'accueillir, d'écouter, d'accompagner, de préserver, de restaurer, de conserver... En effet, il ne s'agit pas ici de traiter des seules dimensions médicales, paramédicales et professionnelles du soin, mais aussi d'aborder les soins non officiels, prodigués dans le domaine privé, dans la sphère familiale, aux «siens» ou à des membres de l'entourage. Ce prendre soin qui s'inscrit dans les gestes du quotidien, dans l'accomplissement des tâches ménagères, souvent répétitives et peu gratifiantes socialement, des tâches parentales, familiales, intergénérationnelles, comme l'accompagnement des enfants ou celui des aînés, des parents âgés ne conduisant plus, ayant fait «le deuil de l'objet voiture», voire ayant aussi renoncé aux transports collectifs.

En premier lieu, nous aborderons de façon transversale, les attentions accordées aux autres, au cours de la vie. Nous tenterons d'évaluer l'importance de cette relation dissymétrique qu'implique le prendre soin, au travers de la comparaison des temps sociaux et des activités tant professionnelles que de loisirs ou ménagères, des hommes et des femmes. Cette comparaison en termes de genre, au travers de diverses tâches quotidiennes visant à prendre soin de l'autre, permettra d'esquisser un état de l'art des formes de ce prendre soin non officiel, aujourd'hui en France, selon qu'il s'agit de femmes ou d'hommes.

En deuxième lieu, nous explorerons les univers professionnels du prendre soin de l'autre, selon leur degré de féminisation et brosserons une sorte de cartographie des métiers du prendre soin, en fonction du genre. Enfin, à ce propos, nous soulignerons la mise en exergue médiatique du rôle prédominant des hommes dans les

situations d'urgence liées à des catastrophes. Cela tendrait à prouver que le prendre soin, au-delà de ses multiples formes, selon les univers dans lesquels il s'inscrit, se décline aussi en actions visibles et invisibles selon le genre. Comme dans le cadre du Centre Culturel International de Cerisy où ce sont des femmes qui font la cuisine, qui servent à table, font le ménage des chambres pour le confort des participants qui, ainsi, peuvent assister aux interventions et participer aux débats...

Le prendre soin non officiel

Les femmes en tant que mères, jouent un rôle prédominant dans le prendre soin de leurs enfants. Les premiers soins dont bénéficie le nourrisson sont en effet ceux que la mère lui prodigue, tels l'allaitement dont dépend la survie de l'enfant, le bercement, tant physique que vocal, voire musical, qui lui procurent bien-être et réassurance. Certes, la dimension « naturelle » de la prédominance de cette relation maternelle, au cours des premiers mois au moins, tend à exclure les pères, à les priver d'une part active dans le prendre soin de leurs enfants, tant que ceux-ci sont en bas âge.

Au-delà du « maternage » dont bénéficient les enfants au cours des premières années de leur vie et des soins nécessités par la relation de dépendance dans laquelle ils se trouvent, il est à noter qu'au regard de l'importance de la mobilité au cours de la vie, il nous paraît intéressant de s'intéresser à l'apprentissage de ces mobilités. Celles-ci, en effet, sont garantes de l'autonomie des individus et leur apprentissage relève, à ce titre, d'une forme de prendre soin. L'apprentissage de la marche chez l'enfant, entre 12 et 18 mois, n'a fait l'objet que de peu d'investigations quant au rôle respectif du père et de la mère. Cependant, sans dénier le rôle que peuvent jouer les pères dans ce passage du déplacement à quatre pattes à la marche, on peut faire l'hypothèse d'un rôle encore prépondérant de la mère au sein du foyer, ainsi que des puéricultrices dans les crèches.

Les résultats de la recherche réalisée en 2005 pour le Prédit¹, *Les ados : avec ou sans deux roues ? Modes d'éducation parentaux à la mobilité de leurs enfants adolescents*, révèlent le rôle prépondérant des mères en matière d'éducation à la mobilité de leurs enfants, tant que ceux-ci ne sont pas en âge d'être motorisés. Ce sont elles qui, le plus souvent, dans la ville, sensibilisent leurs enfants aux risques, en les accompagnant à l'école et à leurs diverses activités. Elles leur désignent les dangers de la rue, leur apprennent à traverser, à bien se comporter sur les trottoirs. Cependant, dès lors que les adolescents commencent à acquérir une certaine autonomie, approximativement lors de l'entrée en collège, ils sont d'abord autorisés à prendre le bus. Ce mode de transport collectif apparaît en Île-de-France, plus sécurisant que les

1. Le Prédit est le Programme de recherche et d'innovation dans les transports terrestres. Cette étude réalisée par l'auteure n'a pas été publiée.

modes ferrés (métro, RER²) aux yeux des parents et constitue souvent le premier mode autorisé. Les pères prennent cependant le relais des mères, en termes d'éducation à la mobilité, en particulier avec l'initiation à la conduite d'un engin motorisé, tel un deux roues de moins de 50 cm³.

Des résultats de la recherche menée avec Peggy Buhagiar, sur *Les femmes pro voiture* (Espinasse, 2001), il ressort au sein des rapports que les femmes entretiennent avec la voiture au cours de leur vie, le rôle prépondérant du père dans l'initiation à la conduite automobile ainsi que dans le choix du premier véhicule. Ce clivage parental qui émerge entre apprentissage des mobilités douces, assumées par les mères, puis des mobilités motorisées, assurées par les pères, est sans doute lié en partie au fait que les femmes possèdent moins systématiquement que les hommes le permis de conduire, mais recouvre aussi et surtout des représentations sociales sexuées, y compris dans le domaine des mobilités. Certes, les jouets offerts aux enfants contribuent à reproduire les identités sexuelles de ceux-ci : ainsi les petites voitures, les circuits automobiles ou les trains électriques sont-ils généralement destinés aux garçons, tandis que sont proposées aux petites filles, des poupées, des dinettes ou des poneys miniatures.

Les femmes prennent aussi soin de leurs conjoints, en tant que compagnes et ménagères, puisque tel est le rôle social qui leur a été depuis longtemps attribué, tandis que les violences conjugales sont majoritairement le fait des hommes à l'encontre des femmes. En 2008, selon les données du ministère de l'Intérieur, 156 femmes en France ont été les victimes de leur compagnon ou de leur ex-compagnon, et seulement, pourrait-on dire cyniquement, 27 hommes ont été tués par leur compagne ou ex-compagne³.

Faut-il rappeler à propos du prendre soin du foyer et des siens, qu'aujourd'hui encore, les courses, la préparation des repas, le ménage, sont autant de tâches qui, malgré leur entrée massive sur le marché du travail depuis les trente glorieuses, reviennent majoritairement aux femmes ? Selon l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE), en 1986 un homme actif consacrait en moyenne 45 h par semaine au travail professionnel et 20 h au travail domestique, soit un total de 65 h. En revanche, une femme active consacrait à la même époque en moyenne 36 h au travail professionnel et autant au travail domestique, soit 72 h de temps contraints hebdomadaires. C'est ce qui a été appelé à juste titre « la double journée de travail » pour les femmes. Double journée qui perdure puisqu'en 1999 le temps de travail domestique assumé par les hommes au sein des couples en France n'avait augmenté par rapport à 1986, que de 6 minutes ! Selon les données de l'INSEE de 2002, le temps que les femmes consacrent au travail domestique est de

2. Le RER est le Réseau express régional d'Île-de-France.

3. Pour plus de détails, voir : http://www.interieur.gouv.fr/sections/a_votre_service/aide_aux_victimes/violence-couple/cpsdocument_view.

deux fois à presque quatre fois supérieur à celui des hommes : ainsi, en moyenne, dans un couple biactif ayant deux enfants, l'homme consacre 1 h 29 au travail domestique et la femme 4 h 17. La valeur de ce travail domestique effectué en France, à 70 % par les femmes, pour le compte de leur conjoint et de leur famille, n'a pas été reconnue puisque ce travail est et reste gratuit. La sphère domestique est au cœur des inégalités entre hommes et femmes, elle constitue le lieu de la domination masculine, voire patriarcale comme le suggéra Delphine Delphy, dans ses travaux sur l'économie politique du patriarcat.

Comme le souligne la sociologue Dominique Méda, dans *Le temps des femmes. Pour un nouveau partage des rôles* : « Les femmes travaillent toujours davantage (...) Pour aider les femmes dans cette évolution essentielle, il aurait fallu déspecialiser les rôles – c'est-à-dire admettre que si les hommes et les femmes travaillent, alors les tâches parentales, les activités de soin et les tâches ménagères incombent également aux deux sexes – et reconstruire l'ensemble de nos institutions sociales. Nous ne l'avons pas fait. » (2008, p. 11). La sociologue affirme que, sans égalité domestique et parentale, l'égalité professionnelle et politique ne se fera pas. Force est de constater la lenteur des évolutions quant à la répartition des tâches ménagères au sein des foyers, et ce, malgré la loi du 6 juin 2000 sur la parité en politique et malgré la loi sur les trente-cinq heures.

Les femmes prennent également soin de leurs parents âgés, en tant que ce qu'il convient d'appeler des « aidantes naturelles ». Aidant naturel ou aidant familial ne constituent pas un statut juridique, ces termes recouvrent simplement la reconnaissance d'un fait : celui de s'occuper d'une personne dépendante, membre de sa famille au sens large. Or, parmi ces aidants naturels ou familiaux, les femmes sont plus nombreuses que les hommes à consacrer du temps à leurs aînés, en tant « qu'enfant désigné »...

La recherche menée pour le Prédit et Mondial Assistance France sur *Le deuil de l'objet voiture chez les personnes âgées* met en exergue la dramatisation de l'arrêt de l'usage de la voiture de la part d'automobilistes de 50 à 65 ans, leur refus d'anticiper cet événement tant il est synonyme d'une perte d'autonomie, d'une entrée dans la dépendance, d'une mort sociale pour cette génération de *baby-boomers*, devenue *papy-boomers* ayant vécu le développement de l'automobile. Mais cette recherche qui a porté sur des automobilistes de 50 à 65 ans, aidant leurs aînés en termes de mobilité, met aussi en relief des situations éprouvantes d'aide à la mobilité des parents démotorisés, notamment de la part de femmes dans cette tranche d'âges.

Ces « aidantes naturelles » en termes de mobilité de leurs aînés, exercent parfois encore une activité professionnelle, assument les tâches ménagères au foyer, la présence de grands enfants, voire de petits enfants et, de surcroît, consacrent leur fin de semaine ou le peu de temps libre qui leur reste, à s'occuper d'un parent âgé, à le véhiculer. Le rôle de lien intergénérationnel que les femmes assurent au sein de leur famille semble être lourd à supporter parfois et contribue certainement à une forme

de surmenage. Cependant, l'injonction de prendre soin de soi à destination des femmes est omniprésente dans les communications des grandes marques de cosmétiques! Soulignons enfin l'inégalité des représentations sociales du vieillissement en fonction du genre: s'il existe pour les hommes, le terme de «vieux beaux», les femmes en situation de vieillissement ne peuvent au mieux qu'être considérées comme «bien conservées».

L'allongement de la vie est certes une bonne nouvelle en soi. Cependant, il existe des différences entre hommes et femmes en termes d'espérance de vie. Celle des femmes étant jusqu'alors, supérieure à celles des hommes d'environ 7 ans (77 ans pour les hommes, 84 ans pour les femmes) elles connaissent plus souvent que les hommes, le veuvage, ainsi que des fins de vie dans la solitude du domicile ou en institution.

À la question ouverte «Que ferez-vous le jour où vous ne pourrez plus conduire?» posée au cours des entretiens réalisés dans le cadre de la recherche sur *Le deuil de l'objet voiture chez les personnes âgées* (Espinasse, 2006), certains hommes en particulier ont répondu par une gestuelle: deux doigts pointés sur la tempe, indiquant l'intention d'un suicide. Cependant, quelques hommes interrogés ont fait exception. Ils ont répondu espérer être véhiculés par leur compagne plus jeune qu'eux, ce qui n'a jamais été le cas des réponses des femmes interrogées. Rappelons que, dans six couples sur dix, en France, l'homme est plus âgé que sa conjointe, tandis que l'inverse n'existe que dans un couple sur dix. Cette réalité quant aux différences d'âges des conjoints, ajoutée à l'espérance de vie supérieure des femmes, explique en partie au moins l'ampleur de la solitude des femmes âgées. L'entrée en maison de retraite en France, se situe en moyenne à 85 ans et les résidents de ces structures, sont pour les trois quarts, constitués de femmes.

Le prendre soin officiel et professionnel

Dans les pratiques professionnelles de soin, la place des femmes reste déterminante. En France, en 2002, selon les données de la Dares⁴, plus de la moitié des emplois féminins sont concentrés dans 10 familles professionnelles sur 84. Si, toutes professions confondues, le taux de féminisation atteint en 2002 est de 45,3 %, il est de 99 % pour les assistantes maternelles, de 97 % pour les secrétaires, de 91 % pour les aides-soignantes, de 87 % pour les sages-femmes et les infirmières. Les infirmières de nuit auxquelles Anne Perraut-Soliveres a rendu un bel hommage dans son livre *Infirmières, le savoir de la nuit* (2001) ne constituent-elles pas, comme le souligne Isabelle Stengers dans la préface, «la face cachée impensée, de la médecine et au-delà même de la science dans son entier»?

4. La Dares est la Direction de l'Animation et de la recherche, des études et des statistiques en France.

Au sein des professions de santé, les femmes sont largement majoritaires en France et dans ce secteur, la féminisation n'a cessé de croître entre 1983 où les femmes représentaient 71 % et 2003, où elles représentaient 76 %. Cependant, d'une profession de santé à l'autre, le taux de féminisation est très variable. Ainsi Sabine Bessière⁵ distingue-t-elle trois groupes de professions de santé, selon leur taux de féminisation.

Le premier groupe est constitué des professions les plus fortement féminisées, comptant plus de 70 % de femmes sont les suivantes : sages-femmes, 99 % de femmes en 2004 ; orthophonistes : 95,7 % ; orthoptistes : 92,6 % ; aides-soignantes : 90,7 % ; infirmiers : 87,1 % ; psychomotriciens : 85,1 % ; ergothérapeutes : 84,8 % ; agents de services hospitaliers et professions assimilées : 81 % et manipulateurs en électroradiologie médicale : 72,7 %.

Le deuxième groupe est composé de professions dans lesquelles les femmes représentent environ les deux tiers des effectifs : ce sont les pédicures podologues avec 68,2 % de femmes et les pharmaciens avec 63,8 %.

Dans le troisième groupe, en revanche, les hommes restent majoritaires : opticiens lunetiers, masseurs-kinésithérapeutes, audioprothésistes, médecins et chirurgiens-dentistes.

Il est à noter que parmi les médecins, même si les femmes représentent 37,2 %, les disciplines chirurgicales – les plus cotées dans le domaine médical – restent l'apanage des hommes ! L'art de la découpe serait-elle le propre des hommes ? L'art du lien celui des femmes ? La technicité et la précision mathématique qu'exigent les compétences chirurgicales, comme le métier d'ingénieur, seraient-elles réservées à la gent masculine, tandis que les femmes seraient cantonnées à l'entre-deux propre à l'intime et au respect de l'intégrité de l'autre ?

Quand l'urgence des interventions s'impose, devant des catastrophes naturelles ou des attentats, ce sont alors des hommes qui partent sur le terrain et qui occupent le devant de la scène médiatique, en tant que « sauveurs » : qu'il s'agisse de sauveurs, de secouristes, de pompiers ou de militaires... Les pompiers de New York n'ont-ils pas été exemplaires lors de l'attentat du 11 septembre 2001 ? Certes, puisque par leur courage, ils ont souvent payé de leur vie leur souci de sauver les victimes de ces attentats commis par des hommes...

En détenant le pouvoir politique et économique ainsi qu'une visibilité et une reconnaissance supérieures à celle des femmes, les hommes sont aussi plus exposés à un retournement de situation. Ainsi, aujourd'hui, les responsables d'une marée noire dont on ignore encore l'ampleur des conséquences dramatiques pour la planète à long terme, sont des hommes : les gestionnaires et les ingénieurs d'une

5. Sabine Bessière est administratrice à l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) et chargée des aspects démographiques des professions de santé à la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques du Ministère de la santé (DRESS).

compagnie pétrolière : BP⁶. Depuis des années, ceux-ci ont su aspirer le pétrole du fond de la mer, mais en cas de rupture d'une canalisation, ne savent pas interrompre, ni canaliser le débit de pétrole qui se déverse dans l'océan depuis des semaines déjà... L'image des ingénieurs, ce métier si masculin, en pâtira-t-elle ? Ou bien leur image restera-t-elle auréolée d'un prestige goudronné par le seul souci du profit, comme celle des *traders* travaillant aveuglément et impunément pour les institutions financières ? La planète, comme les hommes et les femmes qui y vivent, a besoin elle aussi d'un prendre soin pour demeurer un monde habitable. Ce que semble ignorer ceux qui l'exploitent à outrance pour les besoins d'un capitalisme triomphant et qui sont les premiers à tourner en dérision une politique du « *care* » avancé par une femme telle Martine Aubry.

Malgré l'entrée massive des femmes sur le marché du travail et en particulier la féminisation des professions médicales et sociales, au cours des dernières décennies en France, l'invisibilité du prendre soin des femmes est révélatrice d'une inégalité qui perdure entre les sexes. Cependant, cette féminisation croissante du prendre soin ainsi que la prise de conscience de la nécessité de cette action en faveur du monde, pourrait, dans un futur souhaitable, constituer un contre-pouvoir apte à panser (et à penser) le monde des blessures infligées par les hommes et devenir, à terme, une forme de guérison qui fera peut-être l'unisson.

Médiagraphie

Espinasse, C. (2001). *Avec ou sans voiture ?* Paris, Documentation française, coll. Synthèse.

Espinasse, C. (2006). « Le deuil de l'objet voiture chez les personnes âgées » dans *Cesser de conduire : un véritable deuil*. Paris, Prédit : Recherches et synthèses, n° 30.

Méda, D. (2008). *Le temps des femmes : pour un nouveau partage des rôles*. Paris, Flammarion.

Perraut-Soliveres, A. (2001). *Infirmières, le savoir de la nuit*. Paris, Presses universitaires de France.

6. BP : British Petroleum.